



La Corporation de la Municipalité de Nipissing Ouest
101-225 rue Holditch
Sturgeon Falls, ON, P2B 1T1

Chère demandeur,

Des cales permanentes d'amarrage seront attribuées en priorité aux résidents et contribuables de Nipissing Ouest. Aucun traitement de faveur ne sera accordé. Si jamais le nombre de plaisanciers intéressés dépassait le nombre de cales d'amarrage disponibles, le choix se fera selon un système de loterie. Tous les noms des plaisanciers intéressés seront inclus dans un tirage au sort et les cales seront attribuées aux 38 premières personnes dont les noms seront tirés. Après le tirage, s'il existe encore des espaces d'amarrage, les non-résidents auront alors la possibilité d'acheter une cale d'amarrage sur la base du premier entré, premier servi.

Veuillez noter que les cales d'amarrage seront attribuées et enregistrées au nom de l'embarcation de plaisance qui occupera l'espace désigné. Les cales d'amarrage ne seront pas enregistrées au nom du plaisancier.

Tous les formulaires de demande doivent parvenir aux Bureaux municipaux au plus tard le jeudi 15 avril 2010. Si jamais il y a tirage au sort, celui-ci sera effectué publiquement le jeudi 22 avril 2010 dans la Salle du conseil à 15 h 00. Les 38 plaisanciers dont les noms sortiront au tirage seront avisés par la suite et devront faire parvenir, avec leur paiement, un formulaire officiel d'attestation de bail de la Marina.

Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à joindre Renée Beauparlant, Coordonnatrice de développement économique, (753-6904) qui se fera un plaisir de vous fournir des renseignements supplémentaires.

Demande pour cale d'amarrage au Quai et à la marina de la Baie Minnehaha Bay

Propriétaire de l'embarcation: _____

Adresse du propriétaire de l'embarcation :

Téléphone (jour): _____ Téléphone (soir) : _____

du Role d'imposition du contribuable: _____

Nom de l'embarcation: _____

Marque/Modèle: _____ # Enregistrement: _____

Longueur _____ Barrot _____ Calaison _____

Capacité du réservoir _____ Combustible de cuisson _____ Watts Max. _____

Motomarine/Canot: No Yes # Enregistrement: _____

Combustible à bord: No Yes Spécifiez: _____

Le Quai et la marina de la baie Minnehaha Bay ("la Marina") s'engage à fournir les services suivants au Propriétaire de l'embarcation et ce dernier s'engage à payer pour les services fournis (les « Services ») :

Prise d'alimentation externe/Hydro Service de pompage et d'évacuation des eaux usées Amarrage

** Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.*